

**COMITÉ
HAUTE LOIRE
FFHANDBALL**



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale extraordinaire

14 septembre 2024 – LE PUY-EN-VELAY

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE HAUTE-LOIRE DE HANDBALL

Maison départementale des Sports – 14 septembre 2024
Sous la présidence de Aurélie VIALA

Clubs représentés : Estelle SOULIER (HBC Brivadois), Vincent COUDERC (HBC Langeac), Laurent BIALLET (HBC Landos), Catherine MICHEL (HBC Loudes), Camille MALLET (HBC Saint Julien-Chapteuil), Sylvie BARDIN (HBC Langogne-Lafayette), Géraldine MONCHAMP (Hand St Didier), Corentin BELLEDENT (HBC Saugues), Louis-Guerric ROBIN (Handball Suc Beaux Yssingaux), Yoann VOLLE (Saint Germain-Blavozy Handball), Valéry RAVEYRE (Handball Olympique le Puy-Chadrac), Louis-Guerric ROBIN (Pays de Montfaucon Handball).

Clubs non-représentés : HBC Loire Mézenc, HBC Haut-Velay Granitique, HBC des Portes d'Auvergne.

Conseil d'administration du Comité : Marjery DRIOT, Hugo MOINGS, Catherine RUSSIER, Aurélie VIALA.

Excusés : Julie BELIN, Amandine CHABALIER, Christian EYMARD.

Salariée du Comité : Merryl BONNEFOY.

* * *

La séance est ouverte à 10h30

Aurélie VIALA, Présidente du Comité, ouvre la séance par un discours de bienvenue en remerciant les membres présents.

	Numéro	Structure	Nombre de voix
1	5143003	HANDBALL CLUB LOIRE MEZENC	4
2	5143004	HBC BRIVADOIS	3
3	5143006	HBC DU HAUT-VELAY GRANITIQUE	0
4	5143007	HBC LANGEAC	3
5	5143017	HANDBALL CLUB LANDOS	2
6	5143019	HBC LOUDES	2
7	5143021	HBC ST JULIEN CHAPTEUIL	2
8	5143032	HBC LANGOGNE LAFAYETTE	2
9	5143038	HAND ST DIDIER	0
10	5143039	HBC SAUGUES	1
11	5143045	HANDBALL SUC BEAUX YSSINGEAUX	4
12	5143051	HBC DES PORTES D'AUVERGNE	0
13	5143052	SAINT GERMAIN BLAVOZY HAND BALL	5
14	5143054	HANDBALL OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC	3
15	5143057	PAYS DE MONTFAUCON HANDBALL	0
		TOTAL	31

Laurent BIALLET, Secrétaire général, annonce le quorum au début de l'assemblée :

- Structures : 12 clubs représentés sur 15 possibles, soit 80% des présents.
- Voix : 27 voix pour 31 possibles, soit 87.09% du nombre des présents.

Le quorum est atteint donc l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2024

Laurent BIALLET demande s'il y a des questions ou observations. Corentin BELLEDENT demande pourquoi certains clubs n'ont pas de voix. Laurent BIALLET explique que ce sont les clubs qui n'ont pas encore validé plus de 7 licences. Aucune autre remarque n'est faite donc le PV de la dernière Assemblée générale est soumis au vote.

Votants : 11	Voix totales : 27	Voix exprimées : 27
Pour : 27	Contre : 0	Nuls : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée générale qui s'est tenue à LANDOS le 27 juin 2024 est adopté.

2. Modifications des statuts

Laurent BIALLET présente les principales modifications demandées par la FFHand. Elles ont été approuvées par le Conseil d'administration du Comité le 24 juin 2024 et par la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation de la Fédération Française de Handball le 29 juin 2024.

Le Secrétaire général souligne que, suite au départ de Sébastien CHEVALIER, les nouveaux statuts ne permettront qu'à un homme de compléter le Conseil d'administration lors des prochaines élections.

Il poursuit en demandant s'il y a des questions ou observations. Aucune remarque n'est faite donc le texte des nouveaux statuts est soumis au vote.

Votants : 11	Voix totales : 27	Voix exprimées : 27
Pour : 27	Contre : 0	Nuls : 0

L'Assemblée générale adopte les nouveaux statuts du Comité à l'unanimité des membres présents.

3. Création du Règlement intérieur

Laurent BIALLET présente le Règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration du Comité le 24 juin 2024 et par la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation de la Fédération Française de Handball le 29 juin 2024.

Il souligne que la création du Règlement intérieur apportera des précisions aux statuts et facilitera le fonctionnement du Comité. De plus, les mineurs seront désormais acceptés en commissions sous autorisation parentale.

Laurent BIALLET demande s'il y a des questions ou observations. Aucune remarque n'est faite donc le texte de ce règlement est soumis au vote.

Votants : 11	Voix totales : 27	Voix exprimées : 27
Pour : 27	Contre : 0	Nuls : 0

L'Assemblée générale adopte le Règlement intérieur du Comité à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation de la saison 2024-2025

Rappels

Aurélie VIALA rappelle les horaires d'ouverture du Comité :

- Ouvert du LUNDI au VENDREDI mais fermé le MERCREDI.
- Ouvert de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30.
- Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

La Présidente demande à ce que les salariés soient sollicités uniquement sur ces plages horaires pour respecter leur droit à la déconnexion. En dehors, il est vivement conseillé de contacter les élus.

Organigramme

Aurélie VIALA dévoile l'organigramme du Comité et excuse les élus absents. Chaque élu dans l'assemblée se présente.

Les présidents de commissions détaillent les missions pour ce nouveau mandat. Un appel est lancé aux membres présents pour étoffer ces groupes de travail.

Saison 2024-2025					Commissions				
Amandine CHABALIER		Louis-Guerric ROBIN		Catherine RUSSIER		Valéry RAVEYRE		Aurélie VIALA	
SPORTIVE		TECHNIQUE		COMMUNICATION		DÉV. TERRITOIRE		DÉV. CLUBS	
Gestion compétitions		Sélections		Animations		Club départemental		Structuration	
Coupe Haute-Loire		Sections sportives		Outils de communication		Pratiques		Intégrité	
Arbitrage		Formation des cadres		Partenariats		Interventions scolaires			
Marjery DRIOT		Estelle SOULIER		Julie BELIN		Laurent BIALLET		Catherine MICHEL	
Christian EYMARD				Hugo MOINGS				Julie BELIN	
Aurélie VIALA				Laurent BIALLET					

Vincent COUDERC aborde la classe handball au collège du Haut-Allier à LANGEAC et regrette le manque de reconnaissance par ses pairs (FFHB, Ligue, Comité...). Plusieurs élus expliquent que ce n'est pas du ressort des instances fédérales donc il faudra s'orienter vers l'académie de Clermont-Ferrand. Néanmoins, Laurent BIALLET insiste sur la possibilité pour le Comité d'intervenir auprès des différents interlocuteurs pour soutenir le projet. Louis-Guerric ROBIN va se renseigner pour les possibilités de labélisation.

Aurélie VIALA demande aux représentants des clubs qui ne l'ont pas encore fait de répondre aux demandes d'informations du Comité pour compléter le prochain « Guide du Dirigeant ».

Calendriers

Aurélie VIALA présente les différents calendriers de la saison 2024-2025 (cf. annexes) :

- Le calendrier institutionnel informe des futures réunions des élus du Comité.
- Le calendrier sportif permet d'avoir une vue d'ensemble des formations et moments forts de la saison.

Laurent BIALLET invite les licenciés à saisir le Comité sur des sujets qui leur tiennent à cœur afin d'en discuter lors des réunions qui suivent. Cela permet de mieux connaître les problématiques des clubs et de les accompagner.

La Présidente rappelle les formations possibles sur l'ensemble du territoire pour gagner en compétences et structurer les clubs. Cela permettrait une augmentation du niveau de jeu sur le moyen terme pour tout le handball altiligérien. Elle souhaite également poursuivre les différentes actions concernant les incivilités avec l'aide des clubs et des licenciés.

Nouveaux règlements sportifs

Aurélie VIALA présente les principales modifications apportées au règlement du Challenge Loisir 43 :

- Parité pour la présence de licences « compétition » (3).
- Interdiction de l'arbitrage par des mineurs.

Elle poursuit avec les principales modifications du règlement de la Coupe de Haute-Loire :

- Délocalisation possible des demi-finales dans toutes les catégories.
- Rencontres « aller-retour » possibles suivant les catégories.
- Obligation pour chaque équipe de fournir un officiel pour la table de marque et une aide au responsable de salle.
- Obligation d'avoir un licencié majeur à la table de marque si arbitrage par des JAJ.

4. Tour de table

Aurélie VIALA rappelle les futures élections fédérales qui auront lieu en décembre 2024 et auxquelles les clubs devront participer en votant.

Avant que la Présidente n'invite les différents représentants des clubs à prendre la parole, Laurent BIALLET leur demande sur quels points le Comité satisfait ses missions. Plusieurs personnes s'accordent sur la grande disponibilité des salariés et les formations possibles dans les clubs.

Marjery DRIOT évoque une grande sollicitation des clubs de l'Est pour accueillir les Sélections départementales au détriment des clubs de l'Ouest. Le Comité répond que les lieux de stages dépendent des disponibilités des gymnases et des réponses des dirigeants des clubs pour recevoir les Sélections. Ces dernières années ce sont les villes de LANGEAC, BRIOUDE et SAUGUES qui le plus participé.

Un point est fait sur le niveau de jeu du handball altiligérien. Vincent COUDERC émet l'idée d'un regroupement des salariés pour construire un projet commun. Il lui est rappelé que c'est déjà le rôle de l'Équipe Technique Départementale (ETD) et que l'ancien regroupement « Élite 43 » a été un échec. Toutefois, il n'est pas impossible de le recréer si les clubs participent réellement à son fonctionnement.

Chaque représentant poursuit en évoquant la situation de son club. La plupart s'accordent pour souligner les nombreuses défaillances concernant les désignations d'arbitres.

Aurélie VIALA clôture l'Assemblée générale en remerciant les personnes présentes et les invite à partager un moment convivial offert par le Comité.

* * *

La séance est close à 12h55

Aurélie VIALA
Présidente



Laurent BIALLET
Secrétaire général

